



La Rochelle, le 26 mars 2013

**A l'attention de Madame FRAUDEAU, porte parole du RSI**

Par ce courrier, l'association "Sauvons Nos Entreprises" souhaite vous poser quelques questions pour lesquelles elle s'attend à obtenir des réponses claires et précises de votre part, ceci dans un but commun qui est celui de la sauvegarde des travailleurs indépendants dans notre pays.

Aujourd'hui les indépendants ne sortent plus la tête de l'eau, ou tout simplement n'arrivent plus à faire face et faire vivre leur famille et nourrir leurs enfants du fruit de leur travail, **voir pire se mettent la corde au coup** (plusieurs suicides d'indépendants dûs à l'acharnement du RSI et des huissiers mandatés par le RSI sont à dénombrer depuis plusieurs mois - suicides dont personne ne parle, bien évidemment !).

Ces questions se posent et nous reviennent de droit puisque nous sommes patrons cotisants et qu'elles concernent la sauvegarde de nos entreprises face aux énormes dysfonctionnements de vos caisses.

Votre première mission est l'encaissement des cotisations pour après les redistribuer. Cela vaut-il réellement 591.5 millions d'euros de frais de fonctionnement ?

A ce tarif nous sommes tous prêts à revenir à l'ancien système qui consistait à faire un chèque ou être prélevé par chaque organisme (cela ferait l'économie de cette somme qui jusqu'à présent ne semble pas être justifiée et qui est pourtant financée par nos cotisations.

N'en seriez vous, vous même pas convaincue d'autant que vous n'arrivez toujours pas à vous entendre avec l'Urssaf et les autres organismes ?

**LE RSI ne fonctionne pas**, nous le savons vous tous et vous le savez encore mieux que nous. De plus la petite fortune que cela nous coûte serait sans doute mieux placée pour payer nos retraites ou bien nos remboursement de soins et arrêts maladie pour lesquels, ceci dit, le délai de carence est insupportable au vu des heures et surtout cotisations que nous artisans, fournissons et qui ne nous donnent toujours droit qu'aux miettes de la société et qui nous voit toujours passer après les assistés, travailleurs du privé ou de l'état de notre pays qui sont finalement bien mieux traités alors que nous qui fournissons en moyenne 60 heures de travail par semaine.

Voici la liste des questions auxquelles nous souhaiterions une réponse :

.....  
1° - D'après nos calculs et ce que nous en savons, il semblerait qu'il y ait aujourd'hui 5.6 Millions d'indépendants qui cotisent au caisses RSI. Nous avons pris une moyenne annuelle de cotisations de 20 000 €, soit une recette de 112 milliards d'euros.

**Question** : ou peut-on consulter votre comptabilité dépenses /recettes ? Pouvez vous nous dire comment sont re distribuées ces sommes? Et a qui ?

2° - Combien coûtent les sociétés sous-traitante avec lesquelles vous travaillez, ex : H2A pour le centrale téléphonique ou mutuelles qui se chargent de la gestion du côté "maladie" (nous avons appris par exemple que c'est EOVI mutuelle qui gère cela en Rhône-Alpes sous le manteau de RSI) .

**Question** : Comment cela se fait-il et pourquoi ?

3° - Quelle est la caisse de retraite complémentaire qui nous impose de cotiser. Nous cotisons pour cela, certes en espérant un jour avoir une retraite décente bien que nous soyons nombreux à ne pas y croire, mais nous ne connaissons toujours pas le nom de cette caisse complémentaire ?

**Question** ; pourquoi ne sommes nous pas libre de choisir notre caisse de retraite complémentaire ?

4° - Combien de suicides avez vous enregistrés pour 2011/2012 chez les indépendants ?

5° - Quelles réponses avez vous à apporter à nos adhérents qui témoignent de vos méthodes de recouvrements inhumaines, ceci en parfaite complicité parfois et même souvent illégale de vos huissiers ?

6° - Qu'avez vous à répondre à nos adhérents qui, par leurs témoignages, nous font part des menaces d'huissiers pour des recouvrements qui n'ont pas lieu d'être notamment pour cause de prescription triennale que vous omettez trop souvent et intentionnellement d'appliquer ?

7°- **A quoi le RSI sert-il ?** Car d'après ce que nous constatons, la majorité de la mission que vous étiez sensé effectuer est assurée des sociétés privées sous traitantes ou mutuelles comme je l'indique plus haut ?

8° - Quel est le but recherché par vos services pour avoir autant de mépris envers les travailleurs indépendants si ce n'est la mort annoncé de l'artisanat et des Tous Petits Patrons ?

9° - Vous avez signé une nouvelle COG 2012/2015 qui a pour but de mettre fin aux dysfonctionnements dans vos services, alors nous vous posons cette ultime question : avez-vous commencé à préparer la COG 2015 2099 ?

**Car rien ne s'arrange au RSI voir pire cela s'empire !**

Vous comprendrez je pense notre ras le bol et notre écœurement face aux dysfonctionnements de vos services qui deviennent de plus en plus insupportables et auxquelles il devient plus que urgent d'apporter des solutions.

La colère des artisans gronde ... de plus en plus ... de plus en plus fort.  
Dans l'attente de réponses concrètes que nous espérons vivement plutôt qu'un semblant de courrier ne voulant rien dire, veuillez agréer, Madame FRAUDEAU, nos salutations.

L'association Sauvons Nos Entreprises

5 Rue Alphonse Baudin 43 les Tamaris

17000 LA ROCHELLE